



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECTORAT
Pôle pédagogique
Inspection pédagogique régionale**

IA-IPR

Strasbourg, le 07 septembre 2020

Affaire suivie par :
Elsa Mahieu-Dehaynin
Tél. 03 88 23 36 30 / 38 59 / 38 71
Mél : elsa.dehaynin@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cédex 09

Elsa Mahieu-Dehaynin
Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régional d'Arts plastiques
en charge de l'enseignement d'Histoire des arts

à

Mesdames, Messieurs les professeurs d'Arts plastiques
et Histoire des arts
s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
- Collèges et lycées (public/privé) -

Objet : Lettre de rentrée 2020-21

Chères et chers collègues,

J'espère que vous avez passé un bel été et que vos vacances ont été aussi reposantes que possible.

Je profite de cette lettre de rentrée pour souhaiter la bienvenue aux collègues arrivant dans l'académie suite à leur mutation, comme aux professeurs stagiaires lauréats du Capes externe. J'adresse mes félicitations à ces derniers ainsi qu'aux différents collègues ayant réussi le Capes interne, le Caer-Capes et l'agrégation interne. Par ailleurs, je souhaite une excellente retraite aux collègues ayant fait valoir leurs droits à cette dernière après avoir œuvré, pendant de nombreuses années, à la formation des élèves dans les domaines des Arts plastiques et de l'Histoire des arts.

Je remercie, enfin, Jean-François Strohm, pour son travail auprès des étudiants de Master et les professeurs tuteurs qui accompagneront les enseignants stagiaires tout au long de cette année ainsi que tous ceux qui s'investissent dans la vie de la discipline et participent au rayonnement de l'enseignement des Arts plastiques dans l'académie.

Crise sanitaire et priorités pédagogiques (partie commune à l'ensemble des disciplines)

La rentrée scolaire est marquée par la crise sanitaire qui impose à tous, personnels et élèves, le respect scrupuleux des consignes sanitaires et des adaptations rendues nécessaires par l'évolution de l'épidémie. Nous vous invitons à prendre connaissance du plan de continuité pédagogique établi par le ministère dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait la mise en place de modalités d'enseignement adaptées et à vous tenir informés régulièrement des actualisations du protocole sanitaire en vigueur.

S'il est nécessaire que les problématiques sanitaires fassent l'objet de la plus grande attention, elles ne doivent néanmoins pas faire perdre de vue la priorité portée par la circulaire de rentrée ministérielle du 10 juillet 2020 sur les enjeux pédagogiques de la rentrée. La diversité des situations personnelles des élèves depuis mars dernier a induit des écarts d'apprentissage et creusé les inégalités. De ce fait, l'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective, et susceptible de porter notre engagement en faveur de l'égalité des chances. Il s'agit également, sans nul doute, de permettre aux élèves un retour salutaire à une forme de normalité. Dans cette perspective, il est important d'envisager d'une manière aussi sereine que possible la reprise des enseignements, des dispositifs éducatifs et des projets pédagogiques que vous avez, nous le savons, à cœur de déployer au service des apprentissages et de la réussite des élèves qui vous sont confiés, et pour laquelle vous savez également pouvoir compter sur notre soutien et notre accompagnement.

Cette priorité accordée aux enjeux pédagogiques implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée.

Elle se traduit, au collège, par une vigilance accrue à l'égard du décrochage scolaire, et un renforcement de la dynamique d'accompagnement des élèves vers la réussite, notamment du dispositif *Devoirs faits*. D'une manière plus générale, dans le cadre du DNB et tout au long de la scolarité obligatoire, la réflexion sur l'évaluation des compétences et sur le travail personnel des élèves hors de la classe gagnera à être poursuivie.

Au lycée, la réforme des voies générale et technologique sera parachevée avec, cette année, la première promotion du baccalauréat en terminale et la mise en œuvre de mesures d'assouplissement dans l'organisation de l'année. Dans ce cadre, il est recommandé de porter une attention particulière, dès la rentrée, aux enseignements de spécialité retenus par les élèves pour l'année de terminale, afin de pallier les éventuelles lacunes induites par les conditions d'enseignement de la fin de l'année scolaire dernière. Deux axes de réflexion prioritaires se dessinent, qui seront soutenus par des actions de formation et par l'accompagnement des services dédiés : le développement des compétences orales des élèves et le renforcement du suivi de leur projet d'orientation.

Rentrée en Arts plastiques

Le document « Rentrée scolaire 2020 - Principes et priorités pédagogiques des enseignements artistiques (EA) de la scolarité obligatoire (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts) pour les cycles 3 et 4 » ainsi que le document relatif à la rentrée en lycée général et technologique en enseignements artistiques sont téléchargeables sur la page disciplinaire du site académique (<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/artsplastiques/>).

Si le contexte sanitaire a rendu complexe le troisième trimestre de l'année dernière, vous avez su adapter votre enseignement aux différentes situations, qui se sont succédées au cours de cette période, avec professionnalisme, souplesse, énergie et imagination. C'est riche de ces expériences qu'il s'agit d'aborder, individuellement et collectivement, cette année 2020/2021. Je vous invite ainsi à prolonger la dynamique d'échange qui s'est construite à travers vos partages sur la liste de diffusion en continuant à mettre en commun vos questionnements, séquences de cours et documents pédagogiques par son biais. De plus, il est important de prévoir une ou deux séquences de cours d'enseignement à distance pour chaque niveau, afin de pouvoir les mettre en œuvre si un retour à ce mode d'enseignement s'avérait ponctuellement nécessaire au cours de l'année. Veuillez, également, à maintenir votre boîte de messagerie académique en fonctionnement afin d'avoir accès à l'ensemble des informations transmises à travers elle.

Programmes de collège et développement durable

Les programmes de cycles 3 et 4 ont été republiés, au B.O. n°31 du 30 juillet 2020, afin de renforcer les éléments relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable, en faisant apparaître ceux-ci en couleur verte dans le texte (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>).

Baccalauréat

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, le principe du programme limitatif en enseignement optionnel disparaît, en lien avec la suppression de l'épreuve orale. À travers la mise en œuvre du nouveau programme, rentrant en vigueur cette année, cet enseignement de terminale doit donc s'inscrire dans un nouveau type de progression et de dynamique.

En ce qui concerne l'enseignement de spécialité, l'épreuve écrite comme l'épreuve orale sont modifiées.

Les nouvelles épreuves sont définies au B.O. spécial n° 2 du 13 février 2020

(<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001790N.htm>).

Les questions limitatives pour cette session 2021 sont les suivantes :

- **Machines à dessiner, protocoles ou programmes informatiques pour générer des dessins :**

- études de cas au choix du professeur à partir des *Méta-matics* de Jean Tinguely (1925-1991), des *Wall drawings* de Sol LeWitt (1928-2007), des dessins assistés par ordinateurs de Vera Molnár (1924-).

- **Mise en scène de l'image :**

- Carmontelle, Louis Carrogis dit (1717-1806), *Les Quatre Saisons*, 1798, transparent long de 42 mètres, aquarelle, gouache et encre de Chine sur 119 feuilles de papier doublé de soie. Sceaux, musée du Domaine départemental ;

- Barbara Kruger (1945-), *Untitled* (Sans titre), 1994-95, dimensions variables, installation de sérigraphies photographiques sur papier. Cologne, museum Ludwig, collection Ludwig ;

- William Kentridge (1955-), *More Sweetly Play the Dance* (Jouer la danse plus doucement), 2015, dimensions variables, installation vidéo 8 canaux haute définition, 15 min, avec 4 porte-voix. Ottawa, musée des beaux-arts du Canada.

- **Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale :**

- Claude Monet (1840-1926), *Cycle des Nymphéas du musée de l'Orangerie*, entre 1897 et 1926, huile sur toile, H. : 1,97 m, L. : environ 100 m linéaire, surface environ 200 m². Paris, musée de l'Orangerie ;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943) en association avec Jean Arp (1886-1966) et Théo van Doesburg (1883-1931), *L'Aubette*, entre 1926-1928, restructuration, aménagement et décors de divers espaces. Strasbourg, Place Kléber ;
- Huang Yong Ping (1954-2019), *Serpent d'océan*, 2012, aluminium, sculpture monumentale, L. : 128 m, H. : 3 m, création pérenne dans le cadre du parcours Estuaire. Saint-Brevin-les-Pins, Pointe de Mindin, Loire-Atlantique.

PPCR (partie commune à l'ensemble des disciplines)

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Du fait de la crise sanitaire, certains professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière lors de l'année scolaire dernière n'ont pu en bénéficier. Le ministère a ainsi prolongé la campagne d'évaluation des personnels de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à la fin de l'année civile 2020. Les professeurs qui n'ont pu être vus l'an dernier se verront proposer un rendez-vous de carrière au cours du premier trimestre selon des modalités adaptées à cette situation inédite.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement imposées par les décrets nationaux.

Formations

Si cela n'est pas déjà fait, je vous invite à vous inscrire au **plan académique de formation** sur l'application GAIA. L'adresse pour y accéder est la suivante : <https://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/paf/>

La date limite pour les inscriptions individuelles est le **21 septembre**.

Voici les cinq formations proposées, cette année, en Arts plastiques :

- Images numériques - capture, édition, retouche
- Gravures et estampes en classe entière, possible ?
- Art et vidéo
- À la découverte du cyanotype
- Didactique de la discipline et évaluation

Par ailleurs, vous pouvez trouver d'autres formations, en lien avec l'enseignement des Arts plastiques, notamment dans les formations proposées par la Daac et labellisées « ouverture culturelle ».

La préparation au concours de l'agrégation interne est assurée, comme les années précédentes, par Xavier Mesnier Pierrouet. Je le remercie pour son investissement. La réussite, cette année encore, d'une collègue à ce concours, démontre une fois de plus la qualité de cette formation. Les professeurs intéressés doivent s'inscrire sur l'application GAIA avant le 21 septembre.

Une préparation au concours du Capes interne est également programmée cette année. Les enseignants contractuels intéressés sont invités, eux aussi, à s'inscrire dans le cadre du plan académique de formation sur l'application GAIA avant le 21 septembre. Cette formation sera gérée par Florence Garcia, chargée de mission pour l'accompagnement des contractuels en Arts plastiques. Je la remercie pour les différentes actions qu'elle a menées dans le cadre de cette mission depuis l'année dernière.

Site académique

Vous trouverez sur la page Arts plastiques du site académique un grand nombre d'informations liées à l'actualité de notre discipline. Je remercie Adrien Schieber, webmestre et également interlocuteur académique pour le numérique (IAN) pour sa réactivité et son investissement. N'hésitez pas à lui transmettre les documents que vous souhaiteriez partager.

Actions culturelles

Comme tous les ans, le dispositif **classes d'initiation à l'architecture (CIA)** permet à des enseignants d'Arts plastiques d'apporter une coloration architecture à l'une de leur classe, notamment à travers la collaboration avec un intervenant professionnel.

Tout comme pour les projets ACMISA et Lire la Ville, la candidature à ce dispositif se fait à partir de cette année à travers l'application Adage et la date limite de dépôt des demandes est le 5 octobre à 18 h00. N'hésitez pas à prendre contact avec Hélène Riehl, coordonnatrice académique en architecture à la Daac, si vous avez des questions concernant ce dispositif.

Historiquement associée aux Journées du Patrimoine, l'opération **Journées du 1% artistique** couvre, depuis l'an dernier, l'ensemble de l'année scolaire. Les enseignants sont, ainsi, invités à mener un projet pédagogique autour de l'œuvre présente dans l'enceinte de leur établissement au moment de l'année qui leur semble le plus opportun au regard des calendriers nationaux, académiques et des événements spécifiques à leur établissement.

Vous trouverez des informations supplémentaires à ce sujet sur le site éducol

(<https://eduscol.education.fr/cid81187/journees-du-1-artistique.html>).

Il est demandé aux enseignants, qui mettent en œuvre un projet dans ce cadre, d'en informer Olivier Calvo, coordonnateur académique en arts visuels et en design à la Daac, afin que les actions menées puissent être référencées sur le site national dédié

(<https://openagenda.com/journees-unpourcent-artistique?oaq%5Bpassed%5D=1&oaq%5Border%5D=latest>).

Cette année encore, le concours du **Printemps de l'écriture** propose un sujet de bande dessinée. La thématique du « Labyrinthe » semble extrêmement propice au travail en Arts plastiques et la prolongation de l'*Année nationale de la bande dessinée* jusqu'en juin 2021 est une belle raison supplémentaire de s'investir dans cette opération orchestrée par la Daac. A ce sujet, une formation construite sur une approche interdisciplinaire de l'enseignement de ce neuvième art est également proposée au plan académique de formation, dans le cadre de l'offre d'« ouverture culturelle ».

Je vous souhaite une belle année scolaire, riche de découvertes pédagogiques et esthétiques, de projets variés et de beaux moments d'échanges avec vos élèves et vos collègues.



Elsa Mahieu-Dehaynin
IA-IPR Arts plastiques

Contacts :

- IA-IPR Arts plastiques, en charge de l'enseignement d'Histoire des arts : elsa.mahieu-dehaynin@ac-strasbourg.fr
- Chargée de mission pour le suivi des enseignants contractuels : florence.Garcia@ac-strasbourg.fr
- Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) et responsable de la page Arts plastiques du site académique : adrien.schieber@ac-strasbourg.fr
- Correspondante pour les formations en Arts plastiques, interlocutrice académique pour le numérique (IAN) en Histoire des arts, responsable de la page Histoire des arts du site académique : claire.lingenheim@ac-strasbourg.fr

Chargés de mission DAAC :

- Architecture : helene.riehl@ac-strasbourg.fr
- Arts visuels et photographie : olivier.calvo@ac-strasbourg.fr
- Mémoires, patrimoine et musées : frederic.pruvost@ac-strasbourg.fr

Professeurs relais dans les musées et structures culturelles :

- Musées de Mulhouse Sud Alsace : virginie.crupel@ac-strasbourg.fr
- Musées de Strasbourg : mickael.untreiner@ac-strasbourg.fr
- Crac (centre rhénan d'art contemporain à Altkirch) : nathalie.bullier@ac-strasbourg.fr
- Frac Alsace (Sélestat) : [severine.pichon\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:severine.pichon(at)ac-strasbourg.fr)
- Musée Unterlinden (Colmar) : [xavier.gaschy\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:xavier.gaschy(at)ac-strasbourg.fr)